

## **Domiciliation d'entreprises et espaces de travail partagés : montons à bord !** Alain Beuret (PVL)

Suite à l'acceptation par le peuple suisse le 18 juin 2023 de l'imposition minimale à 15% des entreprises, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour notre canton d'attirer des sièges d'entreprises. Notre canton subira en effet moins la concurrence fiscale intercantonale avec les hard discounters de Suisse centrale. Il peut se profiler en tant que territoire suisse proche de la France et de l'Allemagne et mettre en avant son excellente accessibilité depuis la gare de Belfort-Montbéliard TGV et l'EuroAirport. Cette position géographique particulière peut être intéressante pour certaines entreprises.

En partenariat public-privé avec les CFF, les CJ, la Société jurassienne d'équipement (SJE) et les communes concernées, il serait intéressant de proposer une offre de bureaux clés en mains, avec services (réception, salles de réunion, cafétéria, places de parking, vélos électriques en libre-service, etc.) dans certaines gares qui disposent de locaux libres suite à l'automatisation du trafic ferroviaire (p. ex. Boncourt, Bonfol, Porrentruy, Le Noirmont, Courfaivre...) De tels locaux pourraient très bien convenir pour de nouvelles entreprises (start-up) comme pour des sociétés « boîtes aux lettres ».

Notre canton aurait là un outil intéressant pour faire venir de nouvelles personnes morales dans le Jura. Afin d'attirer des entreprises, le loyer pourrait être offert les trois premières années puis être fixé en pourcentage du chiffre d'affaires. C'est ce que pratique d'ailleurs les CFF avec les baux commerciaux.

Les CFF et CJ mettraient les locaux à disposition. La SJE pourrait se charger des travaux de rénovation et d'adaptation. Le Canton pourrait se charger de certains services, par exemple la réception, en relocalisant des employés de la promotion économique dans ces espaces. Les communes concernées pourraient quant à elles prendre en charge la gestion du courrier via le secrétariat communal, etc. Les loyers encaissés seraient répartis entre les différents acteurs impliqués selon des modalités à définir.

De tels bureaux pourraient aisément se combiner avec des espaces de travail partagés (co-working) à destination des Jurassiennes et des Jurassiens qui pratiquent le télétravail dans la région, leur permettant de bénéficier de locaux bien situés et de générer des échanges et synergies avec les entreprises.

En plus du bénéfice direct pour les finances cantonales et communales, l'emplacement en gare de ces hubs de services permettrait par ailleurs certainement d'augmenter la fréquentation des lignes de train et de contribuer au maintien du petit commerce local et des lignes de bus régionales grâce à une augmentation de la clientèle.

**Afin d'être prêt le plus rapidement possible lors de l'entrée en vigueur de l'imposition minimale des entreprises, nous demandons au Gouvernement d'étudier :**

- **la mise en place rapide avec les acteurs concernés (CFF, CJ, SJE, communes) des bureaux clés en mains avec services pour entreprises et des espaces de travail partagés pour la population dans certaines gares attractives avec locaux disponibles;**
- **les modalités de location (loyer, répartition, affectation);**
- **l'inscription de cette action dans le programme de développement économique;**
- **la promotion de cette nouvelle offre auprès des entreprises et de la population (espaces de travail partagé).**

Alain Beuret (PVL)

### **Co-signataires**

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 24 janvier 2024